



Imaginons ensemble  
la ville de demain

# FÊTE du RHÔNE

**Du 3 au 6 Juillet 2015**

Compétitions de joutes  
à La Roche de Glun (Golfe des musards)



JMS Communication - Juin 2015

## Vendredi 3 Juillet

21h45 : **Retraite aux flambeaux**  
Départ Place de l'église - Arrivée Mairie  
Distribution des cadeaux aux cantinières

## Samedi 4 Juillet

14h30 : **Challenge de joutes CNR**  
Critérium des jeunes et féminines  
La Roche de Glun

20h30 : **Musique et bodéga**  
Avenues Marc Urfin et Jean Jaurès

21h30 : **Grand corso - défilé de chars**  
Avenues Marc Urfin et Jean Jaurès

**Fête foraine permanente Ile Girodet**  
Renseignements : 04 75 79 45 45  
[www.bourg-les-valence.fr](http://www.bourg-les-valence.fr)

## Dimanche 5 Juillet (La Roche de Glun)

9h00 : **Challenge de joutes du Comité des Fêtes** cadets et juniors  
12h00 : **Apéritif avec L'Espérance nautique et le Comité des Fêtes**  
14h00 : **Challenge de joutes Bed Revol** seniors  
19h00 : **Remise des prix des Challenges de joutes**

## Lundi 6 Juillet (possibilité de restauration sur réservation - Girodet)

19h30 : **Dépôt de gerbes**  
20h00 : **Discours des officiels**  
20h30 : **Présentation du bateau d'Olivier Montiel**  
qui a traversé l'Atlantique à la rame  
21h45 : **Concert de Miss Isa**  
**Spéctacle de danse de l'école de Quentin Gremillet**  
22h30 : **Feu d'artifice**



# RETOUR EN IMAGES



11 et 12 avril  
Première édition du  
Week-end de l'étrange au  
Théâtre le Rhône



22 et 23 avril  
Plus de 800 seniors ont assisté au  
déjeuner et à l'après-midi festive  
organisée par la Ville



8 mai  
Commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire des Alliés  
lors de la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale.



31 mai  
1<sup>ère</sup> édition du Triathlon Kids de Bourg-lès-Valence



6 juin  
Plus de 1000 personnes se sont  
déplacées à la Fête du jeu au  
Centre Louis Jourdan

Chère **M**adame, cher **M**onsieur,

En ce début d'été où nombre d'entre vous s'appêtent à partir en vacances, nous ne saurons que trop inciter chacun des Bourcains à être un « voisin vigilant ».

La police nationale me le confirmait il y a quelques jours : nombre de cambriolages sont stoppés par l'intervention rapide des forces de l'ordre sur signalement des voisins !

Alors tous ensemble cet été, ouvrons l'oeil et faisons preuve de solidarité et de civisme !

\*

Si les statistiques de la délinquance sur la commune reculent (plus sensiblement à Bourg-lès-Valence que dans les autres Villes du département), nous ne souhaitons pas en rester là. Nous avons voté 576 000 euros dans le budget 2015 pour équiper la Ville de 25 caméras de vidéoprotection. Elles fonctionneront à la rentrée.

\*

L'été à Bourg-lès-Valence sera marqué cette année par une nouveauté : la réouverture du mini-golf. Vous pourrez profiter aussi des installations sportives traditionnelles (piscine, skate-park, terrains de sports collectifs...), de notre centre de loisirs, des promenades sur les berges.

Et nous vous attendons nombreux lors de nos Fêtes du Rhône les 4-5-6 juillet... car en dépit des caprices du fleuve, nous avons tenu à maintenir cette manifestation à laquelle nous sommes tous très attachés !

**Marlène MOURIER**

Maire de Bourg-lès-Valence

## HÔTEL DE VILLE

### HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 (17 h le vendredi).

Renseignements au 04 75 79 45 45

**Les permanences Etat civil du samedi matin sont réservées uniquement aux Bourcains.**

**Pas de permanence du samedi 17 juillet au 17 août 2015.**

**Besoin d'une intervention sur le domaine public ?**

**ALLÔ MAIRIE**

Appel gratuit depuis un poste fixe

**N° Vert 0 800 026 500**

**Ligne ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**



## PERMANENCE DES ÉLUS

Les Elus vous reçoivent sur rendez-vous.

Tel : 04 75 79 46 66 ou par courriel :  
secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

## PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit tous les mardis et mercredis (problèmes administratifs, emploi...).

Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis auprès du Secrétariat du Maire.

Tel : 04 75 79 45 02 ou par courriel :  
secretariat.maire@bourg-les-valence.fr



## UNE EDITION 2015 MAINTENUE MALGRÉ L'ENVASEMENT DU BASSIN

**La mauvaise nouvelle est tombée fin mai : le bassin des joutes, où se déroule d'ordinaire les compétitions des jouteurs, est empli de vase et se trouve hors d'état de fonctionnement.**

Selon Greg Jourdan, figure de l'Espérance Nautique et organisateur des joutes, « *la vase a atteint un tel niveau qu'il est impossible de nous entraîner, et d'organiser la moindre compétition* ».

« *Une décision qui nous attriste compte tenu de ce que représente les joutes au Bourg... mais qui, hélas, s'impose à nous* », abonde Inès Pintus, élue en charge de l'animation culturelle à la Mairie.

« *Fin mai, nous avons constaté un afflux de bois sur les digues du bassin rapidement enlevé par la Compagnie Nationale du Rhône. En revanche, enlever de la vase, c'est techniquement très difficile. Sur le plan de la procédure, il y a des règles administratives à respecter et, de ce fait, le désenvasement peut prendre entre plusieurs mois et une année entière...* », précise l'élue.

« *Il est donc matériellement impossible de remettre le bassin en état pour les Fêtes du Rhône de début juillet* », conclut la nouvelle Présidente du Comité des Fêtes, Estelle Mathey.

A ces contraintes de délais, s'ajoute en outre la question du coût du nettoyage.

Le désenvasement nécessite de recourir à des entreprises spécialisées, peu nombreuses en France, dont le prix de la prestation est élevé.

A qui reviendra-t-il, le moment venu, de prendre en charge ces opérations ?

« *Ce phénomène d'envasement est exceptionnel. De mémoire de jouteur, je ne l'avais jamais vu auparavant à Bourg-lès-Valence* », affirme Guy Murjas, Président de la Rhodanienne.



Le Maire a aussitôt écrit aux services de l'État chargés de la protection de l'environnement pour connaître l'origine du phénomène et les responsables de cette situation : « *ce n'est pas aux Bourcains de supporter la charge financière que pourrait générer l'enlèvement de la vase* ».

Il semblerait que des lâchers d'eau sur l'Isère réalisés courant mai soient à l'origine de cet amoncellement de limons constaté en plusieurs endroits du fleuve.

Très rapidement, la Ville a réuni le Comité des Fêtes et les associations partenaires (L'Espérance Nautique, la Rhodanienne) pour que les Fêtes du Rhône soient maintenues coûte que coûte... « *Les Fêtes font partie du patrimoine de la Ville et nous mettrons tout en œuvre pour que l'édition 2015 soit une très belle réussite* », conclut Estelle Mathey.

### LES JOUTES DEPLACÉES AU BASSIN DE LA ROCHE-DE-GLUN

Samedi 4 juillet, à partir de 14 h

Challenge du Comité des Fêtes - critérium des jeunes puis compétition des féminines.

Dimanche 5 juillet, à partir de 9 h

Challenge CNR - compétition des cadets puis des juniors.

Dimanche 5 juillet, à partir de 14 h

compétition des seniors.

*Les compétitions sur l'ensemble du dimanche s'inscriront dans le cadre du Challenge Ded Revol.*





# LE PROGRAMME DES FÊTES DU RHÔNE

Fête foraine pendant les quatre jours sur les Berges du Rhône

Joutes nautiques au bassin de La Roche de Glun samedi et dimanche

## Vendredi 3 juillet

- 12 h : Accueil des forains par le Président du Comité des fêtes et le Maire (Girodet)
- 18 h : « Réveil des Présidents » par le Comité des Fêtes chez Mme Revol, Mme le Maire, M. Bard
- 21h45 : Retraite aux flambeaux - Départ de la Place Saint Pierre > Place Jules Guesde > Quai Thannaron > Rue Carnot > Rue Joseph Vérot > Avenue Marc Urtin > Parking de la Mairie. Remise des cadeaux aux cantinières de l'Espérance nautique.

## Samedi 4 juillet

- 20h30 : Musique et Bodéga sur les avenues Marc Urtin et Jean Jaurès
- 21h30 : Corso nocturne avec 14 chars sur le thème de la bande dessinée, 5 fanfares et peñas. Départ : Place des Rencontres.



## Lundi 6 juillet



*Repas sur place, sur réservation (Girodet)*

- 19h30 : Dépôt des gerbes (Bassin de joutes)
- 20h00 : Discours (Bassin de joutes)
- 20h30 : Présentation du bateau d'Olivier Montiel qui a traversé l'Atlantique à la rame
- 21h45 : Concert musical de Miss Isa et Spectacle de danse de l'école de Quentin Gremillet (Bassin de joutes)
- 22h30 : Feu d'artifice (Bassin de joutes)



## LE MINIGOLF VOUS OUVRE SES PORTES

Le Minigolf, rue des loisirs réouvre au public cet été.

Tarifs : 5€ par adulte, 4€ pour les 12/25 ans, 3€ pour les moins de 12ans

Horaires : du 6 juillet au 30 août – 10h30/19h

Une pièce d'identité vous sera demandée en caution.

Les clubs et balles sont à récupérer à l'entrée de la piscine municipale.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir ou redécouvrir vos associations bourcaines lors du Forum des associations organisé par la Ville le samedi 5 septembre, à la Halle des 3 sources.

L'occasion d'inscrire toute la famille aux associations sportives, culturelles, artistiques... pour la rentrée 2015. Les trophées des sportifs bourcains seront remis à cette occasion.

Informations auprès de la Mairie – 04 75 79 47 16

**Samedi 5 septembre, de 11h à 17h**

Halle des 3 sources

Entrée libre



## PISCINE MUNICIPALE

### Horaires d'été

**\*Jusqu'au 28 juin :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

11h/13h30 et 16h/19h

Mercredi, samedi, dimanche :

10h30/19h

**\*Du 29 juin au 30 août :**

Tous les jours :

10h30/19h



**Tarifs :**

**Entrée adulte – 3€**

**Entrée enfant – 2€**

Bonnet de bain obligatoire  
(sauf pour les moins de 3 ans)

**Adresse :**

**rue des loisirs**

**04 75 42 25 67**



## Journées européennes du Patrimoine SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015

### « LE PATRIMOINE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE, UNE HISTOIRE D'AVENIR »

Organisées par Ville d'Art et d'Histoire et les Archives municipales de Bourg-lès-Valence

#### Samedi 19 septembre

\* Le nouveau centre de Bourg-lès-Valence, futur patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle ?

Visite commentée à 14 h 30

*Rendez-vous : Place des Rencontres, devant la médiathèque La Passerelle*

#### Dimanche 20 septembre

\* Visite de l'Hôtel de Ville de Bourg-lès-Valence.

Ouverture des portes de 10h à 12h, et de 14h à 17h.

*Visite guidée de l'Hôtel de Ville : salle des mariages, salle du Conseil municipal, bureau du Maire*

\* La Cartoucherie nationale : du centenaire de la Grande Guerre au cinéma d'animation

Visites commentées à 10h, 11h et 14h, 15h, 16h, 17h

Évocation du premier conflit mondial et de la réhabilitation des bâtiments historiques pour accueillir un pôle d'excellence autour du cinéma d'animation (et plus particulièrement les bâtiments de 1915, qui abriteront l'entreprise Teamto).

*Rendez-vous : Entrée de la Cartoucherie, rue de Chony*

#### L'Hôtel de Ville vous ouvre ses portes

*Dimanche 20 septembre*

#### Visite de l'Hôtel de Ville de Bourg-lès-Valence

Ouverture des portes de 10h à 12h, et de 14h à 17h

Visite guidée de l'Hôtel de Ville : Salle des mariages, Salle du Conseil municipal, Bureau du Maire



#### Ouverture de la salle des sports INAOUT

En septembre, un nouveau concept alliant salle de sport et piscine ouvre ses portes Zone de Marcerolles (face au Monde de Merlin).

A l'initiative de ce projet : un jeune couple désireux de proposer une nouvelle formule aux Bourcains et habitants de l'Agglomération valentinoise.

De nombreuses disciplines sont proposées, avec des nouveautés encore peu développées dans la région.

*Renseignements :*

*06.87.75.53.45 ou [contact@inaout.fr](mailto:contact@inaout.fr)*

**inaout**  
SPORT ET SANTÉ



## VIDEOPROTECTION : 25 CAMERAS A LA RENTREE

Dispositif permettant de dissuader et d'identifier les auteurs d'actes de délinquance, les caméras de vidéoprotection entreront en service à Bourg-lès-Valence au début du mois de Septembre.



« C'est la première priorité des élus », précise l'élue en charge des finances, Eliane Guillon, rappelle que « 576 000 euros ont été inscrits au budget pour l'installation et le fonctionnement des caméras en 2015 ».

Une installation qui a nécessité d'identifier, avec le concours actif de la police nationale et de la police municipale, les endroits d'implantation.

### Mutualisation avec la Ville de Valence

Plutôt que de créer un centre de visionnage à Bourg-lès-Valence (qu'il aurait fallu entièrement équiper et pour lequel il aurait fallu prévoir du personnel municipal), les images filmées sur la commune seront en effet directement visionnées par le centre déjà existant de Valence, dans un local déjà équipé et doté d'un personnel formé, immédiatement opérationnel.

« Source d'économies pour Bourg-lès-Valence, les caméras visionneront le domaine public 24 heures sur 24, et non pas seulement quelques heures comme initialement prévu par

l'ancienne municipalité », se réjouit le 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la sécurité, Bernard Collignon.

**Les caméras de Bourg-lès-Valence seront opérationnelles y compris de nuit.**

Si le visionnage en direct se fera depuis le centre mutualisé situé à Valence, les images filmées seront enregistrées et sauvegardées sur le serveur de la police municipale de Bourg-lès-Valence.

Le reVISIONnage des images restera ainsi la prérogative des policiers bourcains.



### Déménagement de la Police Municipale

Aujourd'hui logé à Gay Lussac, la Police Municipale va déménager pour le centre-ville. Elle disposera d'un local de 188 m<sup>2</sup>.

Selon Bernard Collignon, « il y avait un projet de départ avec un gaspillage, a notre sens, dans l'utilisation du patrimoine immobilier de la commune. Nous avons donc limité l'agrandissement prévu, et affecté une partie de ses locaux aux agents de surveillance alors que l'autre sera vendue ou loué à un commerçant dont l'activité permettra de dynamiser cette partie de la Ville ».



Nouveau local de la Police, av. Marc Urtin

### Favoriser le commerce en centre-ville

Situé au 1, avenue Marc Urtin, en plein coeur de Ville, l'immeuble « DAH » (du nom de l'organisme chargé de construire du logement social pour le compte du Département), devait accueillir des bureaux administratifs. Une perspective à laquelle s'opposait le Maire, Marlène Mourier, qui considérait qu'il s'agissait d'une erreur stratégique d'installer à cet endroit des bureaux, alors même que la Ville avait pour ambition de redynamiser cet espace pour parvenir à « créer un véritable centre-ville » (point de vue que défendait également le Cabinet de programmistes travaillant sur le projet urbain). Le nouveau Président de DAH, Aurélien Esprit, a confirmé l'abandon du projet initial afin de favoriser « la présence de commerces en ce lieu et favoriser l'animation de la place des Rencontres ».





## CONCOURS DESSINEZ ET PHOTOGRAPHIEZ VOTRE VILLE : VOICI LES LAUREATS !

Ayant la volonté d'associer activement nos concitoyens dans le projet urbain, la Ville a lancé un concours photos-dessins illustrant Bourg-lès-Valence.

Des vainqueurs ont été distingués par un jury municipal, dans 3 tranches d'âge distinctes :

- les plus de 18 ans (photos)
- les 11-17 ans (photos)
- les moins de 11 ans (dessins)

Ces derniers ont été reçus en Mairie, où les dessins et photos ont été exposés durant 2 semaines.

Des lots ont été offerts par les sponsors de la manifestation (Thomas Cook Voyages Valence, Leclerc Bourg-lès-Valence, Le Monde de Merlin, la CNR, le Lux Scène Nationale, le Train Théâtre, le Théâtre Le Rhône).

### La concertation



Le Cabinet d'urbanistes-programmistes a multiplié, au cours des dernières semaines, ses rencontres avec les Bourcains, les Élus et les Acteurs du territoire. Les réunions de travail se sont succédées avant une présentation publique des conclusions le 29 juin dernier, au Théâtre Le Rhône. Nous y reviendrons largement dans notre prochain numéro.

### Les 3 créations qui ont emporté les 1<sup>er</sup> prix

Catégorie des + de 18 ans

M<sup>me</sup> Nicole FAIVRE



Catégorie des 11-17 ans

M<sup>me</sup> Manon  
LASSAGNE

Catégorie des - de 11 ans

M. Léonard  
PLANCHE





# SALON TECH & BIO

## Bourg-les-Valence, au cœur de l'innovation agricole

« Le meilleur des démonstrations  
en Europe »

Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, et pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive, c'est le Lycée agricole du Valentin qui accueille le salon des techniques bio et alternatives, les 23 et 24 Septembre 2015.

Avec ses 15 pays participants et ses 14 000 visiteurs attendus, le salon Tech&Bio propose, pour les professionnels de l'agriculture, une centaine de démonstrations en plein champ et de nombreuses conférences.

Cette année, les organisateurs ont choisi de décliner le salon selon un nouveau fil conducteur: «Fil bleu: préserver l'eau, des solutions et des pratiques alternatives et bio». La préservation de la qualité de l'eau est ainsi un angle important du salon.

Les Talents Tech&Bio sont de nouveau organisés cette année. Sponsorisés par la CNR, ils mettent à l'honneur et récompensent les agriculteurs bio qui se démarquent par leurs performances et leurs résultats. Durant ces deux jours, ces agriculteurs prouvent leur passion et leur savoir faire pour le bien des consommateurs.

### La Drôme, le lieu évident

Grâce à une surface agricole bio importante, la Drôme est le 1<sup>er</sup> département bio de France. Une fierté pour la région et pour la ville, un argument majeur à la présence du salon Tech&Bio à Bourg-les-Valence. Grâce à son réseau et à ses partenaires, Tech&Bio rassemble tous les professionnels du monde agricole, ce qui donne une dimension internationale au salon. Un atout pour la ville qui devient alors un véritable carrefour européen de l'agriculture.

Nouveauté cette année, le salon organise une soirée gratuite grand public le 22 Septembre au soir au Cinéma le Navire à Valence avec la présence de l'écrivain Erik ORSENNA. Cette soirée permettra au public de débattre et d'échanger sur le thème principal du salon : les grands cours d'eau et l'agriculture.

## QUELQUES CHIFFRES

- 100 démonstrations en plein champ
  - 120 conférences
  - 260 exposants
  - 15 pays
- 14 000 visiteurs attendus
- 15 hectares de salon





## AMBROISIE : LA VILLE AGIT

Véritable problème de santé publique, l'ambroisie provoque chaque année de nombreuses réactions allergiques dès le mois de juillet : rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire, eczéma.

Selon l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2000, « les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit (y compris agricoles) ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux sont tenus de prévenir la poussée des plants d'ambroisie et de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse la plante ».

Dans une optique de prévention, la commune a organisé le 5 juin dernier une réunion publique d'information à destination des Bourcains en présence du Président de l'association Stop Ambroisie et de la responsable Santé Environnement de la Communauté d'agglomération.

7000 m<sup>2</sup> de gazon ont également été plantés sur le terrain situé devant Cité Mômes, afin d'éviter la prolifération de la plante à proximité du Pôle Enfance.

Enfin, la Ville a proposé une action citoyenne à toutes les Bourcaines et à tous les Bourcains de participer à la journée nationale contre l'ambroisie le Samedi 27 juin. Ce jour-là, tous ensemble et dans une même optique de prévention, nos concitoyens ont été invités à arracher cette plante dans leurs jardins, aux abords des habitations et dans certains lieux publics de la Ville.



### Quelques sites Internet à consulter :

[www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

[www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)

[www.rhone.pref.gouv.fr](http://www.rhone.pref.gouv.fr)

[www.rhone-alpes.sante.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.sante.gouv.fr)

[www.rnsa.asso.fr](http://www.rnsa.asso.fr)

[www.assoc.wanadoo.fr/afeda](http://www.assoc.wanadoo.fr/afeda)





## Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Bourg-lès-Valence recense quelque 130 assistantes maternelles (ou assistants) susceptibles d'accueillir et de garder les petits Bourcains de 0 à 6 ans.

La Ville a créé un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui permet aux parents de disposer des coordonnées de professionnels agréés pour la garde de leur enfant. Rattaché au Pôle Petite Enfance "Cité Momes", le RAM est ouvert aux parents de façon personnalisée du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Ce Relais sert aussi de lieu d'animation collective pour les assistantes maternelles. Des animations s'y déroulent en période scolaire le lundi matin de 9h00 à 11h00 sans inscription et le jeudi matin de 9h00 à 11h00 uniquement sur inscriptions pour réaliser le spectacle de fin d'année.

Cet été, les animatrices du RAM, Sandrine Victouron et Estelle Galdeano, proposent des pique-niques dans différents parcs



autour de Bourg-lès-Valence le lundi à partir de 10 heures ainsi que des animations le jeudi matin de 9h00 à 11h00 sans inscription. Ces temps d'animations, différents chaque semaine, sont des moments de partage et d'échange entre les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s : jeux d'eau, activités créatives, motricité, chants, danses...

Il est à noter que le Relais sert aussi de lieu de formation pour les assistant(e)s maternel(le)s.

*Informations complémentaires : Guichet Unique Petite Enfance. Cité Mômes (avenue Tony Garnier) : 04 75 79 46 88.*





## BIEN VIVRE À BOURG-LÈS-VALENCE

### LUTTE CONTRE LE « MOUSTIQUE TIGRE »



Ce moustique appelé « moustique tigre » à cause de sa coloration noire et blanche est particulièrement nuisible. Il peut être dangereux pour l'homme s'il est porteur de maladies telles que la dengue ou le chikungunya. Pour lutter contre ce moustique : je couvre, je jette et je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau (sur ma terrasse, dans mon jardin, aux abords de mon habitation...). Ainsi je limite ses lieux de ponte et de repos et je contribue à son éradication.

### SERVICE JUST BIP : UNE PREMIÈRE EN RÉGION RHÔNE-ALPES !

Depuis le mois de février, la Ville a mis en place un nouveau service : Just Bip, à destination du public en situation de handicap. Via un ordinateur ou un smartphone, ces derniers peuvent désormais bénéficier de différents services personnalisés : aide au parking, vérification des places de stationnement réservés, demande d'assistance à l'Hôtel de Ville... La personne à l'accueil de la Mairie a ainsi été formée spécialement afin de répondre aux besoins de toutes les personnes en situation de handicap pour les accueillir de manière la mieux adaptée possible. Une fierté pour notre commune, première Ville de Rhône-Alpes, à mettre en place ce dispositif dans un de ses équipements municipaux.

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les services municipaux réalisent un nettoyage régulier de la voie publique. Cependant, les propriétaires et occupants des immeubles riverains sont tenus de maintenir en bon état de propreté les pieds de mur de leur façade ou de leur clôture, le long de leur parcelle jouxtant un passage public. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des espaces concernés. Un arrêté vient d'être pris en ce sens, pour que Bourg-lès-Valence ait des trottoirs propres et facilement praticables pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants.

### NE PAS NOURRIR LES CHATS ERRANTS

Comme le prévoit le règlement sanitaire départemental, il est interdit de nourrir les chats errants sur la voie publique, sous peine d'amende. Ce geste en apparence bienveillant a de réelles conséquences sanitaires. Les animaux se reproduisent ainsi plus rapidement et peuvent devenir dangereux pour les autres animaux aux alentours. Un couple de chats errants peut en effet engendrer jusqu'à 20 736 chatons en quatre ans.



### DISPOSITIF TRANQUILLITÉ VACANCES : SIGNALEZ-VOUS !

Durant tout l'été, la couverture horaire du service de Police Municipale s'effectuera du lundi au vendredi, de 8h à minuit, avec de nombreuses patrouilles en Ville.

Durant vos vacances, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

N'hésitez pas à contacter la Police Municipale (Tél. : 04 75 78 80 00) ou la Police Nationale





## MAJORITÉ MUNICIPALE



De manière régulière, l'ancienne équipe municipale cherche à s'approprier la vidéoprotection sur notre commune.

Pendant toutes ces années où ces élus ont eu les commandes, combien de caméras ont-elles été installées sur la Ville ? Zéro...

A la veille des élections de l'an passé, un semblant de projet avait bien été préparé... mais avec des lieux d'implantation de caméras filmant l'espace public de manière parcellaire, avec des études techniques manquantes et non réalisées, sans qu'aucune réflexion

n'ait été engagée pour voir comment mutualiser avec Valence les coûts de visionnage et diminuer ainsi ce que cela coûte à chacun... Enfin, comment ne pas relever que dans le projet de l'ancienne équipe, les caméras auraient été amenées à fonctionner quelques heures par jour... comme si la protection de nos concitoyens devait s'exercer à temps partiel !

Au-delà des paroles, il y a les faits : après 1 an de mandat, nous installons 25 caméras sur la commune et, au-delà des querelles de paternité, c'est les Bourcains qui en seront les heureux bénéficiaires.

## OPPOSITIONS MUNICIPALES

### VRAI/FAUX ?

**La municipalité a refusé une entreprise avec 30 emplois ? Vrai**

L'implantation d'une entreprise de bricolage à l'entrée de la ville a été refusée pour des raisons « esthétiques ». Aucun élu n'a été présent pour soutenir le projet lors du recours devant la commission nationale.

**Mme Le maire change d'avis et taxe les entreprises alors qu'elle était contre dans l'opposition ? Vrai**

Mme Mourier alors dans l'opposition était contre la taxe publicitaire aux entreprises. Maintenant élue, elle fait l'inverse, et taxe lourdement les entreprises et les commerces.

**La ville de Bourg lès Valence est-elle en faillite ? Faux**

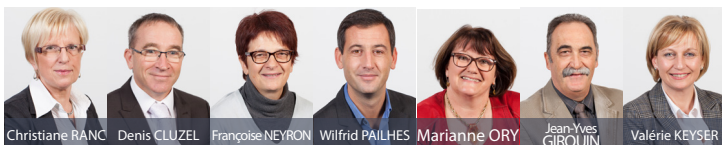
L'équipe précédente a laissé la ville en très bonne santé financière, peu endettée. Ce qui a été confirmé lorsqu'elle a été auditée et contrôlée en 2010 par un organisme extérieur.

**-2 % d'impôts représentent une perte de 200 000 € /an de la ville ? Vrai**

C'est une perte de 200 000 € par an de recette soit 1 200 000 € sur 6 ans que la mairie devra compenser.

**La salle des sapins ferme définitivement à partir du 18 juin ? Vrai**

La nouvelle équipe municipale après avoir arrêté la construction de la nouvelle salle des fêtes prévue sur les berges du Rhône, ferme la salle des Sapins. Le centre social de l'Allet fera office de salle des fêtes.



**Mme le Maire mène une politique républicaine-sélective**

En effet lors de son investiture comme Maire de BLV elle a affirmé qu'elle serait le Maire de tous les citoyennes et citoyens de BLV. Ce n'est vraiment pas le cas, suppression de certaines subventions aux associations, réduction de la cellule emploi soit disant parce que BLV ne rentrerait plus dans le dispositif des zones sensibles, suppression envisagée de l'équipe de prévention spécialisée, suppression des locaux mis à disposition de l'UL CGT de BLV présente sur notre territoire depuis 1895, le comble c'est le refus de Mme le Maire, pour des retraités CGT, de les laisser

**La nouvelle salle des fêtes sur les berges du Rhône abandonnée**



Chiffres : 900m<sup>2</sup> de bâtiment, 1 300m<sup>2</sup> de jardin, 300 places assises + 120 dans la halle, 2 500 000 €



**Un terrain en friche : la municipalité a stoppé le projet du centre-ville**



Ce terrain fut acheté 910000€ par la ville pour être revendu afin de continuer la modernisation du centre ville avec un nouveau parking, un espace vert, des commerces et des appartements.

Permanences : en Mairie, RDC les lundis de 15h-18h ou sur rdv au 04 75 79 47 11 - ou agir26500@gmail.com



Ces dernières semaines, notre ville a fait l'objet de nombreux actes d'insécurité (braquages, vols, violences...). Ces actes sont commis dans l'impunité la plus totale : depuis plus de 10 ans, les lois Dati sous Sarkozy, et Taubira sous Hollande ont instauré un véritable laxisme en matière pénale. Et c'est aux collectivités locales de compenser cela tant bien que mal. C'est pourquoi la mise en place de la vidéo-protection est plus que jamais nécessaire et urgente, au même titre que l'installation du commissariat de police en centre ville. Donnons-les moyens à nos policiers d'accomplir leur mission de sécurité et de tranquillité publique.

Contact : [toumi.damien@gmail.com](mailto:toumi.damien@gmail.com) 06 50 12 20 14

accéder une fois tous les quinze jours à un lieu mis à disposition par la mairie sur BLV pour d'autres retraités. Et pour le centre social de l'ALLET une liquidation judiciaire qui amène les adhérents(es), qui avaient payé toute l'année l'inscription aux activités, à n'avoir que la possibilité de quémander auprès du mandataire judiciaire. J'ai l'impression que les citoyens n'étant pas derrière le panache bleu de Mme le Maire sont systématiquement rejetés. Est-ce cela la nouvelle organisation territoriale républicaine à Bourg les Valence?

Gérard Esson conseiller municipal PCF/FG, permanence jeudi Mairie de 10h à 12h ou sur rendez-vous au 04.75.79.47.11

## ASSAINISSEMENT DE L'EAU

### Vous avez un problème d'évacuation d'eau ?

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, la compétence Assainissement collectif est exercée par la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes sur l'ensemble du territoire. Le service Assainissement de l'Agglo assure notamment :

- la gestion et l'exploitation des réseaux d'eaux usées, des stations d'épuration et des postes de relevages,
- le suivi des demandes des usagers. Contacter le site de Valence : 04 75 75 41 50, 24/24h.

## APPEL AUX DONS DE VÊTEMENTS – CCAS

### VESTIAIRE BOURCAIN

Le CCAS a besoin de vos dons (vêtements et chaussures en bon état) afin de faire vivre son « vestiaire bourcain ». Grâce au produit des ventes de ces vêtements, nous pourrons financer des contrats d'insertion pour des demandeurs d'emploi. Le vestiaire est ouvert aux Bourcains, une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous sera demandé (si l'adresse sur la CNI n'est pas sur BLV).

**Lieu de dépôt :** Ancienne école Jean Vacher, rue Emile Vidal (derrière l'Hôtel de ville)

**Horaires :** Lundi, jeudi et vendredi - 9 h/11h30  
Mardi – 14h/16h30

### Horaires du vestiaire (vente au public) :

Lundi et vendredi 9h/11h30  
Mardi – 14h/16h30



## ÉTAT CIVIL

Mars, Avril, Mai 2015

### Naissances

Ilyes BEN SEGHAIER - Camille LAUMONT - Alicia DERRIEN - Mattéo VITTOZ - Nina TRMCIC PEYRON - Consuelo GOMEZ - Noure ESSOUSY - Kloé LOMBARD - Corentin BAUVIN - Ferial ABIDI - Alexandre ESPANA - Margaux GESLOT - Elyott GUILLOT - Jules LEYS - Cinzia VALLAURI - Juliana CASSORLA - Alyssa MADY - Yassine BENMIA - Mélina GOMEZ JURDY - Ilyana CHABOT - Marilou LAFFONT - Lina MEBARKIA - Timéo FAURE

### Mariages

François DOOM & Coline PYOT - Emmanuel VINCENT GENOT & Caroline GUERRI - Olivier GERMAIN & Denise PEYTARD - Flavien CHAPELLE & Gaëlle OHANIAN - Jacques PHILIPPON & Sophie VRAUX - Nicolas REVEL & Reine SAKR - Moustapha MOKHNACHE & Chaima MRAKHA

### Décès

Georges MARIUSSE - Henri LEBRAT - Bachir ADJEROUDI - Pierre PLAZA - Gabrielle CHAREL - Monique GILL née AIVAL - Makembé SOSSO - Liliane VANNIER née SORET - André ROUX - Andrée RANCHET née DE RUEDA - Mahmoud SDIRI - Bachir ADJEROUDI - Avédis KASSABIAN - Josette DESPLAN née ESPENEL - Bosko KANTARDZIC - Norbert FOSSEY - Binta DIALLO - Jean-Michel FOURNY - Michel MARÉE - Emiliane PARODI née MONTOLLA - Annie DESCHANDOL - Marie SIRANOUSIAN - France DAMIAN - Jean-Dominique DE MARCHI - Emmanuel SAVOLLE - Gérard MERCIER - Miloud DJERBOUA - Michel SIBOURG - Yvette ROUX née AGULLES - Louise MARACHIAN née PEIRO - Carmela CAMMARATA née LAISO - Maryvonne JEAN - Jean-Claude CHARREYRON - Catherine BOURRET - Marius BESSET - Jean ARNAUD - Jacques CASTANER - Bernard ELOI - Yolande LEGER née BLAISING - Jean-claude BLAIS - Simone GOYARD née MERCIER - Marcel DUCHOSSOIR - Thierry CUSSIGH - Simone PRÉTOT née VUILLEMOT - Yves CHAPUS - Magdeleine ABATTU - Jean Pierre RAFFAITIN - Anouar SLITI - Michel MÉO - Jacqueline SEMAVOINE née LLORCA

# VOTRE OPINION NOUS INTÉRESSE

## Remarques, Critiques, Suggestions, Problèmes de quartier...

### N'hésitez pas à nous les communiquer !

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

E-Mail : ..... Tél (facultatif) : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Coupon à renvoyer par mail à : [secretariat.maire@bourg-les-valence.fr](mailto:secretariat.maire@bourg-les-valence.fr)  
ou par courrier : Mairie de Bourg-lès-Valence - 36, rue des Jardins - 26500 Bourg-lès-Valence



**LE SALON DES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES**  
THE PROFESSIONAL SHOW ON ORGANIC AND ALTERNATIVE FARMING TECHNIQUES



Photo Emmanuel Georges

**LE MEILLEUR DES DÉMONSTRATIONS EN EUROPE**  
THE BEST OF ALL DEMONSTRATIONS IN EUROPE

**23 & 24 SEPTEMBRE 2015**  
**BOURG-LÈS-VALENCE | DRÔME**  
**RHÔNE-ALPES | FRANCE**

**tech & bio**

[www.tech-n-bio.com](http://www.tech-n-bio.com)

Une initiative Chambres d'Agriculture



Des territoires bio d'excellence

